

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

*Personnes valides ou en situation de handicap, éloignées de l'emploi ou autonomes...
La mixité sociale est le moteur de L'ARCHE57.*

*Ce sont des professionnels qui ont construit le Titanic, et des amateurs l'Arche de Noé.
(Philippe Meyer)*

Les documents du projet

- Doc ARCHE57-1 - L'ARCHE : Présentation synthétique du projet
- Doc ARCHE57-2 - L'ARCHE : Etat des lieux, diagnostic, Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, réponse du projet.
- Doc ARCHE57-3 - La CRÈCHE de L'ARCHE : Etat des lieux, diagnostic, Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, enquête de besoins, réponses.
- Doc ARCHE57-4 - Le centre de formation, ARCHE FORMATION : État des lieux, diagnostic, Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, réponses.
- Doc ARCHE57-5 - L'Espace entreprises, ARCHE ENTREPRISES : Etat des lieux, étude de marché, diagnostic, Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, réponses.
- Doc ARCHE57-6 - Le centre de profit, ARCHE HANDICAP : Etat des lieux, étude de marché, diagnostic, Forces-Faiblesses-Opportunités-Menaces, réponse du projet
- Doc ARCHE57 -7 - Programme de déploiement du projet - Besoins financiers en investissement et en fonctionnement - Recettes associées - Critères d'évaluation de sa réussite -
- Doc ARCHE57-8 - Communication et mobilisation des Est-Mosellans

Les annexes

- AN ARCHE57-1 : Crèche, Enquête de besoin
- AN ARCHE57-2 : Analyse du budget de fonctionnement et du surcoût de la mixité sociale
- AN ARCHE57- 3 : Arche, Budget d'investissement
- AN ARCHE57-4:

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

Sommaire

[1- Préambule](#)

[2 - Configuration initiale de l'ARCHE 57 \(sous 3 ans d'activité\)](#)

[3 - Les enjeux](#)

[3.1 - Du développement économique et social sans "Handicap Ghetto"](#)

[Nous voulons créer de l'emploi](#)

[Nous voulons donner de la disponibilité aux mamans qui veulent travailler](#)

[Nous voulons contribuer à la création et au développement de TPE locales](#)

[Nous voulons être résolument accessible au handicap et aux situations sociales difficiles](#)

[3.2 - Un projet de financement réaliste qui tient compte de l'assèchement des aides.](#)

[4 - Un projet solidaire ouvert au territoire](#)

[4.1 - L'ouverture au territoire](#)

[4.2 - Solidarité avec les acteurs locaux](#)

[5 - Un déploiement professionnel du projet](#)

[6 - Le projet en chiffres et en date](#)

[6.1 Agenda prévisionnel](#)

[6.2 Budget prévisionnel](#)

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

1- Préambule

L'ARCHE57 veut créer une synergie entre personnes dépendantes (handicap, difficultés sociales) et valides ou autonomes en leur proposant des solutions collectives de développement.

Un bâtiment neuf de 2500 m², accueillera les quatre activités principales de l'ARCHE57 :

- “**La CRÈCHE de L'ARCHE**”, qui accueillera des enfants valides, en situation de handicap ou porteurs de maladie chronique.
- Un centre de formation “**ARCHE-FORMATION**” adapté aux problèmes de réinsertion et aux situations de handicap.
- “**ARCHE-ENTREPRISES**” un espace entreprises spécialisé dans le développement des petites entreprises (insertion, service à la personne...) et dans l'accompagnement des chefs d'entreprises valides ou handicapés.
- “**ARCHE-HANDICAP**” une activité de conseil et de négoce d'équipements dédiés au handicap et au grand âge.

L'association **La RUCHÉE** porte le projet et se destine à être l'employeur des personnels de L'ARCHE.



L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

2 - Configuration initiale de L'ARCHE57 (sous 3 ans d'activité)



Figure 1

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

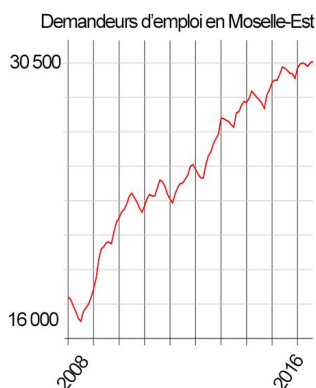
Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

Sans oublier :

- Une antenne PMI et assistante sociale
- Une plate-forme universitaire (sciences de l'économie sociale et solidaire)
- Une terrasse ombragée et conviviale
- Une cantine
- Les transports (partenariat avec Wimoov)
- Une salle de conférence mutualisée
- Un espace de détente SNOEZELEN
- La mise à disposition des ressources humaines de L'ARCHE57 aux centres voisins (EHPAD, Résidence d'autonomie, lotissement seniors).

3 - Les enjeux

3.1 - Du développement économique et social sans "Handicap Ghetto"



Avec 1800 demandeurs d'emploi de plus chaque année, la situation économique de la Moselle-Est est alarmante. Et les initiatives de développement local sont insuffisantes

Nous voulons créer de l'emploi

L'ARCHE57 vise, à l'horizon 3 ans, la création de 25 emplois directs.

Par ailleurs "**ARCHE FORMATION**" sera dédié aux formations des personnes éloignées de l'emploi (handicap ou précarité) qui bénéficieront de programmes sur mesure et adaptés à la situation de chacun et aux demandes des employeurs potentiels.

Nous voulons donner de la disponibilité aux mamans qui veulent travailler

"**La CRÈCHE de L'ARCHE**" accueillera jusqu'à 60 enfants handicapés ou valides et disposera d'une équipe de professionnels qualifiés garantissant la prise en compte des handicaps.

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

Nous voulons contribuer à la création et au développement de TPE locales

“**ARCHE ENTREPRISES**” hébergera et accompagnera jusqu'à 15 jeunes entreprises liées à l'insertion ou à l'emploi de travailleurs handicapés. Nous postulerons pour devenir à la fois pépinière et accompagnant du dispositif **Cape**¹.

Nous voulons être résolument accessible au handicap et aux situations sociales difficiles

Pas question de handicap ghetto : nous veillerons à garantir la mixité ! Mixité entre les personnes en situation de handicap et les personnes valides, entre les personnes en précarité et les personnes autonomes. C'est un facteur clé de succès ([cf étude](#))

L'ARCHE57 se dotera des moyens nécessaires pour faire appel à des professionnels (animateurs, éducateurs, puéricultrices, psychologues, ergothérapeutes) qui ont les compétences nécessaires pour encadrer et accompagner ces personnes

3.2 - Un projet de financement réaliste qui tient compte de l'assèchement des aides.

L'ARCHE veut se donner les moyens concrets et réalistes de ses résolutions.

Le surcoût de la mixité en crèche, en centre de formation et en espace entreprise (plus de qualification, plus de personnel) ne pourra pas durablement être compensé par les recettes “habituelles”² de ce type d'établissements.

Dans la configuration à trois ans de L'ARCHE57 (cf le schéma ci-dessus) nous avons estimé ce surcoût de fonctionnement à 250 000 €/an. Il nous faudra générer, durablement, les ressources financières correspondantes.

“**ARCHE HANDICAP**” est un centre de profit éthique qui proposera ses services et ses produits aux particuliers et aux professionnels du Handicap et du maintien à domicile.

- Conseil et audit accessibilité
- Sourcing professionnel, négoce ou location de matériels et de technologie du secteur Handicap et âge avancé, matériel ludo-éducatif spécialisé et adapté à l'apprentissage.
- Maintenance des équipements
- Animation d'un réseau Grand-Est des professionnels du handicap

ARCHE HANDICAP emploiera 5 salariés avec une perspective de chiffre d'affaire de 2 M€. Le résultat du centre sera employé à compenser le surcoût de la mixité

¹ Le **contrat d'appui au projet d'entreprise** est un dispositif d'aide pour les créateurs et repreneurs d'entreprise qui a été mis en place en 2003, et qui s'adresse aux personnes en difficulté d'insertion.

² Aides PMI, ARS, CAF, OPCA, Pôle Emploi, Cap Emploi, AGEFIPH ...

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

4 - Un projet solidaire ouvert au territoire

4.1 - L'ouverture au territoire

L'association L.'A.R.U.C.H.E.E veut rassembler le plus grand nombre possible de membres (particuliers, entreprises, commerce, acteurs du développement économique et social) de Moselle-est d'abord, de Moselle et du Grand-Est Lorraine ensuite.

Comité de pilotage, groupe de travail, conférence, rencontres, événements ... Tout sera fait pour mobiliser les membres sur des actions de déploiement intelligent de la mixité sociale et de développement économique des très petites entreprises.

4.2 - Solidarité avec les acteurs locaux

L'ARCHE57 a toute sa place parmi les SIAE³ ou les établissements gérés par la loi Handicap⁴. Elle est déterminée à établir des partenariats avec les acteurs locaux :

- La cantine sera exploitée par l'EHPAD
- La mobilité des bénéficiaires sera assurée par Wimoov
- Les ressources humaines de L'ARCHE57 interviendront chez ses partenaires dans les situations de débordement
- Les acheteurs de ARCHE HANDICAP mettront en place des achats groupés au bénéfice des autres acteurs
- Deux bureaux seront mis à disposition des acteurs itinérants (ADIE, BGE, Made In Moselle-Est, Mission Locale, etc.)

5 - Un déploiement professionnel du projet

Nous allons procéder au déploiement du projet comme le ferait un chef d'entreprise soucieux de créer une activité pérenne.

³ Structures d'insertion par l'activité économique

⁴ Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

Le lancement du projet ne se fera que lorsque nous aurons des réponses sûres à deux questions :

Est-ce qu'un Pôle de développement économique et social construit autour de la mixité sociale mobilisera les personnes ? Nous lancerons dès septembre 2017 une vaste campagne d'adhésion à l'Association L.'A.R.U.C.H.E.E. L'adhésion payante de trois cents membres sera notre critère de mobilisation.

Est-ce que le centre de profit ARCHE HANDICAP sera en mesure de financer le surcoût généré par la mixité sociale. Nous mènerons une étude de marché en deux temps : tout d'abord réunir des professionnels du handicap pour analyser la pertinence de l'offre et la cible de "ARCHE HANDICAP" et ensuite lancer une étude Web de besoins (questionnaire en ligne) diffusée sur la Moselle.

Le déploiement du projet se fera de manière à le jalonner de conditions de réussite :

1 - Lancement réussi de la crèche et du centre de profit (ARCHE HANDICAP).

Le lancement de la crèche est considéré comme réussi dès que nous aurons la certitude qu'elle peut générer un chiffre d'affaire de 250 000 Euros avec un résultat annuel, malgré le surcoût de la mixité et après la prise en compte des aides durables (PMI ...), positif ou légèrement négatif.

Le lancement de ARCHE HANDICAP sera considéré comme réussi dès que nous aurons la certitude que le centre de profit peut générer un résultat net annuel supérieur à 100 000 Euros avec une perspective de croissance de 30% par an.

2 - Lancement du centre de formation et de l'Espace Entreprises. Les 2 activités ne seront lancées qu'à la condition de la réussite des deux premières

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

6 - Le projet en chiffres et en date

6.1 Agenda prévisionnel

Nom	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023
	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1
1 Montée en puissance du nombre de membres de l'association L.'A.R.U.C.H.E.E.													
2 Enquêtes de besoin concernant le centre de formation et l'espace entreprises													
3 Présentation collective du projet à tous les financeurs potentiels identifiés													
4 Obtention de l'agrément crèche,													
5 Mise au point du statut associatif prenant en compte la dimension du projet.													
6 Tour de table financier concernant l'investissement et mise en place des financements													
7 Levée de fonds pour financer le fonctionnement sur 6 mois du centre de profit (crowd funding, avance remboursable...)													
8 Création du centre de profit "ARCHE HANDICAP" (locaux provisoires) et mise en exploitation													
9 Rédaction des DCE de la mission architecte, consultation et commande													
10 Études de réalisation de l'ARCHE + rédaction des DCE construction + contractualisation													
11 Construction de L'ARCHE													
12 Lancement de la crèche													
13 Intégration dans le dispositif Cape et obtention de l'agrément de centre de formation													
14 Lancement de l'espace Entreprises et du centre de formation													

01/09/2020
15/06/2020
01/09/2021

- Septembre - Décembre 2017 : montée en puissance du nombre de membres de l'association La RUCHEE.
- Septembre - Novembre 2017 : enquêtes de besoin concernant le centre de formation et l'espace entreprises⁵
- Novembre 2017- Décembre 2017 : Présentation collective du projet à tous les financeurs potentiels identifiés
- Septembre - Mars 2018 : obtention de l'agrément crèche, mise au point du statut associatif prenant en compte la dimension du projet.
- Mars 2018 - Juillet 2018 : tour de table financier concernant l'investissement et mise en place des financements
- Avril - Juillet 2018 : levée de fonds pour financer le fonctionnement sur 6 mois du centre de profit (crowd funding, avance remboursable ...)
- Septembre 2018- Septembre 2020 : création du centre de profit (locaux provisoires) et mise en exploitation
- Juillet 2018 - Septembre 2018 : Rédaction des DCE de la mission architecte, consultation et commande
- Octobre 2018 - Janvier 2019 : études de réalisation de l'ARCHE + rédaction des DCE + contractualisation
- Mars 2019 - Mars 2020 : construction
- **Septembre 2020 : Lancement de la crèche**
- Juin 2020 : intégration dans le dispositif Cape et obtention de l'agrément de centre de formation
- **Septembre 2021 : lancement de l'espace Entreprises et du centre de formation**

⁵ Faut il un espace mixte (bureaux et ateliers) ou simplement tertiaire ?

L'ARCHE57

Présentation synthétique du projet

Pôle de développement économique et social accessible aux personnes valides ou en situation de handicap

6.2 Budget prévisionnel

Le budget d'investissement se monte à : 3,5 M€ HT

Le budget prévisionnel de fonctionnement se monte à (avec toutes les activités opérationnelles) : (en cours d'étude)

Les objectifs de recettes se répartiront de la manière suivante :

Crèche

Commercialisation de lits à l'année : 25 000 Euros

Prestations individuelles : 350 000 Euros

Centre de formation

Réalisation de 10 000 heures de formation : 390 000 Euros⁶

Espace Entreprises

Location de bureaux (y compris les prestations d'accompagnement)⁷ : 18 000 Euros

⁶ La prise en charge financière d'un OPCA d'une heure de formation sur le plan 10 et + : 39 Euros (annexe au Projet de Loi de Finances pour les dépenses formation des entreprises en 2010)

⁷ Loyer annuel H.T au m2: 90 € charges comprises